



# ANNÉE PRÉPARATOIRE AU CAP AEPE

Formule "école + stages"



A Lyon depuis 1995

Document actualisé en mars 2023

## Objectif

La formation consiste en la préparation des épreuves du **CAP accompagnant éducatif petite enfance**, diplôme d'état de niveau 3. L'objectif visé unique est donc la réussite à cet examen qui se déroule au mois de juin (*voir plus loin le détail de ces épreuves*).

## Prérequis, conditions d'âge

- Il n'y a pas de condition de diplôme. Pour information, les titulaires d'un diplôme niveau trois - BEP, CAP ou plus - sont dispensés, lors de l'examen en juin, des épreuves d'enseignement général.
- Conditions sur l'âge : l'âge minimum est 16 ans ; il peut être abaissé si le jeune a terminé sa classe de 3<sup>ème</sup>.

## Calendrier, lieu, durée

La session débute **fin septembre**, dure 8 mois et s'achève **fin mai**. Les cours ont lieu 2 jours par semaine à CESAME dans nos locaux situés 60 avenue Rockefeller 69008 Lyon. Ils représentent 420 heures sur l'année. La partie "stage en milieu professionnel" est réalisée durant l'année ; elle représente au minimum 448 heures sur l'année ; elle est placée sur les jours où les cours n'ont pas lieu et se déroule au sein d'établissements accueillant de jeunes enfants (crèches ou écoles maternelles).

## Statut des participants

Cette formation peut être accomplie dans le cadre de la **formation initiale**, après un cursus scolaire ou dans le cadre de la **formation continue**, à l'occasion par exemple d'une reconversion professionnelle ou à la suite d'une période sans emploi.

Une autre formule existe au sein de notre école pour préparer ce CAP, l'apprentissage ; pour plus de détail, voir le site internet de l'école [cesame.net](http://cesame.net) et la *fiche spécifique apprentissage*.

## Inscription, sélection, positionnement

Pour s'inscrire il faut appeler au 04 72 68 05 05, prendre un rendez-vous, puis venir, avec un CV passer **un entretien et un test** (durée totale 1 heure). L'entretien a pour but de vérifier si le profil du (de la) candidat(e) est compatible avec le métier envisagé. Les questions posées lors du test écrit permettent d'apprécier les réactions du (de la) candidat(e) face à dans des situations professionnelles propres au milieu de la petite enfance.

Les personnes dont les candidatures sont acceptées reçoivent dans les jours qui suivent le test d'entrée, un devis et une convention ou un contrat de formation.

## Tarifs, financements possibles, CGV

**Financement individuel** : lorsque la personne finance elle-même sa formation, intégralement ou en complétant son CPF, le coût - tarif 2023 - **est de 3 800 euros**. Le règlement de cette somme peut se faire en six versements étalés sur six mois.

**Prise en charge** : lorsque le financement est assuré par Pole emploi, Transition pro, un OPCO, ou une entreprise dans le cadre de la formation continue, le coût - tarif 2023 - est **de 4 800 euros**.

Il faut ajouter **300 euros** à ces montants si le (la) candidat(e) doit préparer l'option EG (enseignements généraux).

## Validation

C'est la réussite à l'examen final, le diplôme national de **CAP AEPE** – accompagnement éducatif petite enfance - passé à l'issue de la formation qui constitue la validation de l'année de formation.

## Les épreuves au programme de l'examen final

Trois épreuves professionnelles EP1, EP2, EP3 sont imposées lors du passage du CAP AEPE, elles se déroulent début juin. Eventuellement elles peuvent être complétées par des épreuves d'enseignement général.

**EP1** : épreuve écrite et orale portant sur la réalisation des soins quotidiens, sur l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et apprentissages et sur des questions de PSE (prévention, santé, environnement).

**EP2** : épreuve écrite portant sur l'accueil collectif, la relation avec l'enfant et ses parents, le rôle auprès de l'enseignant en école, la maintenance du matériel et l'entretien des locaux.

**EP3** : oral portant sur l'accueil individuel, l'élaboration des repas et l'entretien de la pièce occupée par l'enfant.

• Epreuves optionnelles d'Enseignement Général : les candidat(e)s n'ayant pas validé de diplôme niveau trois - équivalent BEP ou CAP - passent deux épreuves : EG1 en français-histoire-géographie enseignement moral et civique et EG2 en maths-physique-chimie.

## Contenus, programmes de l'année préparatoire à CESAME

### Le développement de l'enfant

Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages : Les jeux, les activités, le développement du langage.

Accompagner l'enfant dans sa vie quotidienne : Habillage, toilettes, endormissement, biberon.

Protocoles liés à la santé de l'enfant : Les accidents domestiques courants, les signes, les protocoles d'urgence, SST ou PSC1, l'hyperthermie, les principales maladies et leurs transmissions, les vaccinations.

L'environnement professionnel : La PMI, l'ASE, les différents modes d'accueil.

L'autonomie et la socialisation de l'enfant.

Le développement : Poids, taille, motricité, la vue, l'ouïe, le handicap.

La famille, le rôle des parents, la responsabilité civile et pénale.

Sécurité : prévention des risques, réglementation sur les aires de jeux.

### Accueil collectif

Les différents établissements d'accueil du petit enfant.

L'accueil de l'enfant et de sa famille.

La communication avec les familles et les autres professionnels.

Ecole maternelle : assistance pédagogique au personnel enseignant.

Le rôle de l'ATSEM, techniques d'entretien des locaux et du matériel.

## Accueil individuel

L'attente des parents

L'agrément, le contrat de travail

Les produits et les matériels pour l'entretien

Les repas, le préparation, nutrition et alimentation

## Les périodes de stage en milieu professionnel

Ces périodes sont incluses dans la formation. Elles doivent représenter au minimum 448 heures sur l'année, sur les jours où les cours n'ont pas lieu. Ils font l'objet de convention avec les structures d'accueil de la petite enfance. A l'occasion de ces stages certaines aptitudes sont plus particulièrement évaluées : **les aptitudes relationnelles** - savoir écouter, dialoguer, être patient et disponible pour accompagner l'enfant, être organisé et savoir travailler en équipe dans un milieu professionnel ; **les aptitudes à l'animation** pour l'éveil de l'enfant à travers des activités éducatives et de loisir ; des **aptitudes plus techniques** concernant l'entretien des locaux et des équipements, la préparation et le service des repas, les soins d'hygiène corporelle et de confort de l'enfant.

## Méthodes et moyens pédagogiques, modalités d'évaluation, durant la préparation à CESAME

Les séances au centre de formation font alterner des **cours magistraux**, des travaux dirigés en classe entière ou en petits groupes, durant lesquels sont traités des exercices d'application directe du cours ou des exercices s'appuyant sur des cas pratiques, des exposés ou de simples prises de paroles à propos d'un document ou d'une vidéo. L'évaluation repose sur des tests écrits en classe qui prennent la forme de **QCM** s'il s'agit de tests de connaissances ou de **questions rédactionnelles** lorsqu'un raisonnement ou une explication est demandé. Pour entraîner les élèves à toutes les formes d'épreuves, des **oraux individuels** sont régulièrement organisés dans les conditions de leur futur examen.

## Résultats années antérieures

La filière CAP petite enfance a été ouverte en 2020 à CESAME. À ce jour deux promotions se sont présentées à l'examen. Le taux de réussite moyen de ces deux années se situe à 84% : dans le détail 6 réussites sur 8 inscrits l'année 2020-2021 puis 10 réussites sur 11 inscrits l'année 2021-2022.

## Qualité des formateurs

L'équipe pédagogique est constituée de **professionnels** expérimentés ayant dirigé des structures d'accueil d'enfants de moins de six ans (éducateur(trice) de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, infirmier(e) spécialisé(e) en puériculture, pharmacienne) et de **formateurs** possédant des diplômes en adéquation avec les modules dont ils ont la charge. Les références de chacun des membres de cette équipe figurent sur le livret d'accueil remis aux stagiaires le premier jour de la formation.

## Satisfaction des stagiaires

Au terme de chaque session les stagiaires rédigent un questionnaire de satisfaction. Pour l'année 2021-2022, le taux de satisfaction s'établit à 100% (3 réponses enregistrées attribuant des notes de 4 ou 5 sur 5). Ce questionnaire comporte des évaluations chiffrées ainsi que des remarques et des suggestions que l'établissement utilise dans le cadre de son processus d'amélioration continue.

## Accessibilité PSH

L'établissement répond aux normes d'accessibilité aux personnes en fauteuil, il est **classé ERP par les services de la ville de Lyon**. Certaines personnes en situation de handicap peuvent suivre notre formation ; pour en savoir plus, contacter Mme BALAS, référente handicap de l'établissement (par mail [e.balas.cesame@gmail.com](mailto:e.balas.cesame@gmail.com)).

## Contacts, responsable de filière

Deux personnes au sein de l'école sont responsables de la préparation de la filière CAP AEPE, il s'agit de **Mme Lise RANCHOUX** ([l.ranchoux.cesame@gmail.com](mailto:l.ranchoux.cesame@gmail.com)) et de **Mme Cloé JAMAIS** ([c.jamais.cesame@gmail.com](mailto:c.jamais.cesame@gmail.com)). Les autres responsables scolarité et administratifs de l'établissement peuvent être contactés par téléphone au 04 72 68 05 05 ou par mail sur : [ecolecesame@orange.fr](mailto:ecolecesame@orange.fr)

### Info complémentaires

#### Possibilités de poursuite d'études

Pour les personnes qui ne souhaitent pas entrer immédiatement dans le monde du travail, plusieurs possibilités de poursuite d'étude s'offrent à elles : le **concours d'ATSEM** - Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles ; le concours d'**auxiliaire de puériculture** pour lequel le(la) titulaire d'un CAP AEPE est dispensé(e) de l'épreuve écrite, ou encore le **Bac pro** Accompagnement, Soins et Services à la Personne, filière pour laquelle le(la) titulaire du CAP AEPE intègre directement la classe de première professionnelle.

#### Métier

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est un professionnel qualifié, dont le rôle est d'assurer la garde et l'accueil des jeunes enfants de moins de 6 ans. Soucieux de respecter leurs besoins, leurs droits et leur individualité, il réalise des activités de soins quotidiens (préparation de repas, soins d'hygiène) et des activités d'éveil contribuant à leur développement affectif et intellectuel et à leur autonomie. Il assure l'entretien des locaux et des équipements.

Il participe ainsi, dans le respect des choix des parents, et en collaboration avec d'autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant.

#### Lieux d'exercice

Les établissements d'accueil de la petite enfance recrutant les diplômé(e)s du CAP AEPE sont les suivants : crèche, halte-garderie, jardin d'éveil, pouponnière, école maternelle, centre de loisirs sans hébergement, centre de vacances collectif.



60, avenue Rockefeller - Le monolithe  
69008 LYON  
Tél : 04 72 68 05 05  
web : [cesame.net](http://cesame.net)

L'école CESAME, créée en 1995, possède le statut d'Association loi 1901. Elle est déclarée, conformément à la loi de juillet 1875, comme établissement privé d'enseignement supérieur auprès du rectorat de Lyon. Au titre de la formation professionnelle, elle est déclarée à la DIRECCTE sous le n°82 69 06 07 669 et bénéficie d'une certification QUALIOP1.